



Service de l'urbanisme

CAMPAGNE DES CEDRES _ RESTITUTION DE LA BALADE COMMENTEE_10.11.2021

**SYNTHESE DES SONDAGES DES USAGER.E.S / HABITANT.E.S
ET REPONSES DES INTERVENANTS**

Partie 1 – Ce qui est apprécié / Ce qui ne va pas



Ce qui est apprécié

Les vues
Le calme
Les bâtiments remarquables
L'ambiance campagne
Les moutons
Les arbres fruitiers



Ce qui ne va pas

Les bâtiments hétéroclites
Les accès pas clairs
Les installations sportives vétustes
Les arbres fruitiers et espaces verts inaccessibles
Le sentiment d'insécurité
Le stationnement en plein air
L'espace morcelé
Les déchets

Synthèse de ce qui est apprécié :

Les vues :

Les vues seront préservées grâce à des bâtiments de faible hauteur. Le Plan d'Affectation (PA) prévoit des hauteurs similaires aux bâtiments existants au Sud de la Campagne le long de l'Avenue de Rhodanie (ajout d'un étage environ). De plus ils seront enterrés le plus possible pour que leur hauteur soit minimale.

Le calme du parc :

Le parc restera un espace vert de nature au cœur de la ville, le but est d'agrandir encore l'espace dédié à la nature. C'est un lieu qui restera calme, et qui n'a pas vocation à devenir un parc urbain comme le Parc de Milan.

Les bâtiments remarquables :

Ces bâtiments sont protégés et sont conservés dans le cadre du futur plan d'affectation.

L'ambiance campagnarde :

Celle-ci restera campagnarde, par ailleurs, comme le montre l'ancien plan d'extension, l'espace dédié à la campagne sera beaucoup plus généreux dans le cadre du nouveau Plan d'Affectation.

Les arbres fruitiers :

Ceux-ci font partie intégrante du parc et seront conservés dans le futur PA. Le projet paysager permettra de déterminer par la suite s'il est possible d'ajouter des arbres fruitiers.



Synthèse de ce qui ne va pas :

Les bâtiments hétéroclites :

Les pavillons hétéroclites aujourd'hui présents sur le site seront démolis et permettront de libérer la partie centrale du parc pour l'agrandir et le rendre plus généreux. Le PA prévoit de concentrer les constructions au Sud du site le long de la rue intérieure afin d'avoir une meilleure cohérence d'ensemble.

Les accès peu clairs :

Le Plan Directeur Communal prévoit un axe de mobilité douce Est/Ouest, cet axe sera probablement renforcé et clarifié dans la cadre du Plan d'affectation. La Campagne des Cèdres reste néanmoins un lieu préservé donc les accès seront à planifier finement.

Les installations sportives vétustes :

Celles-ci occupent la majorité du cœur de la Campagne, elles seront détruites suite au déménagement du Gymnase Auguste Piccard. La pratique du sport sera toujours possible, mais plutôt sous une forme plus libre permettant de préserver le parc et les espaces verts.

Les arbres fruitiers et espaces verts inaccessibles :

Nous rappelons que la Campagne des Cèdres est un espace vert privé ouvert au public, ainsi nous n'avons pas encore la réponse aujourd'hui concernant l'ouverture au public de ces espaces.

Le sentiment d'insécurité :

Le sentiment d'insécurité survient principalement la nuit. Les cheminements principaux seront mieux signalisés pour faciliter la traversée du site, en revanche il n'est pas envisagé d'éclairer trop la campagne, cela nuirait à sa biodiversité et à son aspect préservé. Les rues adjacentes à la Campagne des Cèdres sont plus éclairées et offrent pour certaines personnes un plus grand sentiment de sécurité en cas de traversée de nuit.

Le stationnement en plein air :

Aujourd'hui, de nombreuses places de parc situées au cœur du site occupent l'espace central de la Campagne. La présence de ces voitures n'est plus souhaitée dans ces espaces et ces places de parc seront supprimées. Au total, les places de stationnement sur le site seront divisées de moitié, afin de redonner le cœur du parc aux piétons mais aussi en raison des ambitions climat de la Ville de Lausanne.

L'espace morcelé :

Les places de parc, les pavillons disparates, la topographie, sont autant d'éléments qui morcellent l'espace. L'objectif du PA est de redonner une cohérence à la Campagne des Cèdre en redéfinissant mieux les différentes vocations du site : construction des bâtiments, espaces libre et paysagers, espaces d'accès, etc.



Partie 2 – Ce qu'on veut y faire ou y trouver / Ce qu'on ne veut pas



Ce qu'on veut y faire/y trouver

S'asseoir

Activités de quartier Se balader

Faire du sport Se restaurer (café, fontaine)

Parking à vélo sécurisé Des toilettes

Des accès plus clairs Accéder aux vergers

Equipements sportifs intérieurs ouverts au public



Ce qu'on ne veut pas

Zone de barbecue / pique-nique

Sports à roulettes (bruit)

Chiens

Activités pour enfants (bruit)

Synthèse de ce que les usagers veulent faire / trouver dans le parc :

Activités de quartier :

Certaines demandes concernent la possibilité d'organiser des petits événements, réunions de quartier, cours de sports (yoga, taïchi, etc) dans le parc. Nous rappelons que la campagne des cèdres reste un lieu privé ouvert au public, par conséquent des infrastructures liées à ce type d'événements (gradins, toilettes, abris, etc) ne pourraient pas trouver leur place dans le parc. En revanche, chacun est libre d'utiliser le parc tant qu'il respecte les espaces verts, la quiétude du lieu et qu'il repart avec ses déchets.

Se restaurer (café, fontaine) :

Nous rappelons que la campagne des cèdres reste un lieu privé ouvert au public, par conséquent il n'est pas prévu d'installer des points de restauration ou de fontaine, le Parc de Milan étant plutôt l'espace à utiliser pour ce type d'usages. La pratique du parc pour venir pique-niquer reste libre et acceptée par les propriétaires fonciers.

S'asseoir :

Des assises pourraient être prévues dans le parc, intégrées le plus possible aux espaces naturels.

Se promener :

La promenade en ambiance campagnarde restera possible comme aujourd'hui.

Toilettes publics :

Nous rappelons que la campagne des cèdres reste un lieu privé ouvert au public, par conséquent il n'y a pas d'intention particulière de prévoir des toilettes publics. Les toilettes les plus proches sont celles du Parc de Milan et du parking de Bellerive (env. 350m du cœur de la Campagne).

Parking à vélo sécurisé :

Nous rappelons que la campagne des cèdres reste un lieu privé ouvert au public, par conséquent il n'y a pas d'intention particulière de prévoir des stationnements vélos publics sécurisés sur le site. Cette planification doit se prévoir lors des planifications à venir dans le campus.



Accéder aux vergers :

Nous rappelons que la Campagne des Cèdres est un espace vert privé ouvert au public, ainsi nous n'avons pas encore la réponse aujourd'hui concernant l'ouverture au public de ces espaces.

Installations sportives / Accéder aux équipements sportifs intérieurs de la HEP:

Les équipements sportifs existants aujourd'hui étant vétustes, ils seront supprimés au profit du parc. Cela dit, la pratique du sport restera possible mais dans un espace moins construit et plus paysager, facilement appropriable par tous les usagers et pour plusieurs type de sport.

Synthèse de ce que les usagers ne veulent pas dans le parc :

Zones barbecue / pique-nique :

La vocation de la campagne des Cèdres est de proposer un espace naturel et de biodiversité au cœur de la ville. Pour cette raison et à cause de son statut d'espace vert privé, il n'est par conséquent pas prévu d'installer de zones avec des tables de pique-nique ni de zones à barbecue. Le pique-nique sans infrastructures particulière restera autorisé.

Sports à roulettes (vélo, skate, trottinette etc) :

Il n'est pas prévu d'espace pour la pratique de ces sports. Le parc doit garder son rôle de campagne et de poumon vert à vocation naturelle. Le parc de Milan ou le skate-parc de Vidy restent les endroits appropriés pour ce type d'activités.

Chiens :

Il n'est pas prévu d'espaces particuliers pour les chiens.

Activités pour enfants :

Il n'est pas prévu d'équipements particuliers pour les enfants, ceux-ci restent néanmoins les bienvenus pour profiter de la campagne des Cèdres.